### REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA VIENNE

## **DELIBERATION N° 2023.4.10b** Nomenclature N° 7.1

ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

> MAIRIE DE LOUDUN

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN

SEANCE DU 24 MAI 2023

Date de la convocation

17.05.2023

L'an deux mille vingt trois

le vingt quatre mai,

à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,

Nombre de conseillers En exercice 29 Présents 26 Votants 27

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,

Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

#### ETAIENT PRESENTS:

M. DAZAS, Maire; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT, M. RIGAULT, Adjoints; M. JALLAIS, M. DUPUIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER (Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER, M. VION, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

### **ABSENTS EXCUSÉS:**

Mme BONNET, Mme BAUDU-HASCOET, Mme TRAVOUILLON.

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER

## **OBJET DE LA DELIBERATION:**

Tarifs 2023 – Confiseries Cinéma Cornay

M. Pierre DUCROT, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Par délibération en date du 14 décembre 2022, le Conseil Municipal avait adopté les tarifs suivants pour les différentes confiseries au Cinéma Cornay : 1 €. 1.50 €. 2 €. 3 €. 3.50 €

Au vu de l'augmentation des prix d'achat auprès des fournisseurs, certaines confiseries du distributeur pourraient être augmentées à 2.50 €. Il convient donc de créer ce tarif.

Vu l'avis favorable de la Commission « Culture » en date du 11 mai 2023,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur la création de ce tarif supplémentaire.

La secrétaire de séance, Sandra PROD'HOMME

Pour extrait conforme.

é Maire, Joël DAZAS

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le : 1 6 JUIN 2023

1 6 JUIN 2023 Publié le : ..

Notifié le : ....